

Université					
	de Strasbourg				

Master 1 DROIT

Examens du 1^{er} semestre 2018/2019

Session 1

Droit du marché intérieur

Pr. Aude BOUVERESSE

Monsieur Truchter et Madame Scheim, gentil couple proche de la retraite, n'ont jamais souhaité quitter leur petit village alsacien de caractère. Très gourmands toutefois, ils ne résistent pas au nougat de Flandres. Leurs voisins partagent leur gout pour cette célèbre confiserie belge. Ils organisent ainsi souvent des ateliers de dégustation à la maison.

Désireux d'arrondir leur fin de mois, ils décident alors, un soir d'hiver, de se lancer dans l'importation de nougat belge et d'organiser leur vente à domicile. Leur petite activité semble compromise. Ils rencontrent deux problèmes majeurs.

Le gouvernement français vient d'adopter la « Taxe Fatless » d'un montant de 1% de la valeur des marchandises. Destinée à lutter contre l'obésité, elle frappe les produits dont la composition en sucre représente plus de 20% des ingrédients. La taxe surenchérit singulièrement le prix du nougat.

Par ailleurs, le gouvernement français oblige les particuliers à obtenir une autorisation préalable auprès du service administratif compétent pour toute activité de vente à domicile. Le dossier a été déposé il y a un mois mais ils attendent toujours leur autorisation.

Monsieur Truchter et Madame Scheim viennent vous consulter afin que vous les éclairiez sur les actions possibles.

Durée de l'épreuve : 1H- 4 pages maximum

Document(s) autorisé(s) : néant

Matériel autorisé : Néant